

Ajournement

a déclaré qu'il exhorterait les chemins de fer à améliorer un plus grand nombre de voies ferrées pour qu'elles puissent supporter les 63,000 livres d'un wagon-trémie chargé.

Du moins, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a reconnu que la moitié des voies dans l'Ouest du Canada ne pourra pas supporter les wagons-trémies. L'une des premières mesures à prendre sera d'améliorer le réseau ferroviaire et l'infrastructure de l'Ouest du Canada afin d'assurer l'efficacité du transport des céréales. Monsieur l'Orateur, la politique et le service des chemins de fer laissent à désirer. Je ne parle pas seulement du transport des grains. Vous savez, si vous voulez envoyer un télégramme, il vous suffit de décrocher le téléphone, à Saskatoon. Savez-vous, monsieur l'Orateur, que dans une ville qui compte 160,000 habitants, le type ou la jeune femme vous répondra: S'il y a urgence, téléphonez à Winnipeg pour votre télégramme. C'est le genre de service que nous recevons à Saskatoon, dans la province de Saskatchewan.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie.

Des voix: Dix heures!

M. Gleave: La suite demain.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

**LES SPORTS—L'ÉTABLISSEMENT D'UN CAMP
D'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES POUR LES OLYMPIADES—
L'OPPORTUNITÉ DE LA RÉAFFECTATION DU CAMP MILITAIRE
DE CLINTON**

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, je voudrais parler de nouveau sur la question posée au ministre suppléant de la Santé nationale et du Bien-être social le 21 mars, comme en fait foi la page 731 du Hansard. Je voudrais signaler au ministre que lorsqu'on a envisagé la fermeture de bases des Forces armées canadiennes en 1969, le premier ministre (M. Trudeau) avait déclaré qu'il était concevable que la fermeture de bases dans certaines régions n'eût pas les répercussions sérieuses dont le député de Malpègue (M. MacLean), je crois, se préoccupait. Il ajouta:

● (2200)

Mais dans les cas de graves conséquences d'ordre économique, pour employer les paroles du député, je puis vous assurer que le gouvernement ne fermerait pas ces bases sans avoir examiné d'autres façons de diminuer ces conséquences.

Le député de Malpègue a aussi laissé entendre qu'il se préoccupait justement de ce genre de régions. Dans une autre réponse, le premier ministre a déclaré:

Dans ces cas-là, nous songerions au genre de mesures proposées par le député avant d'annoncer des fermetures. Nous savons que certaines bases ne sont pas des entités économiques; si nous procédions à des fermetures dans les régions moins développées du Canada, nous espérons que le gouvernement chercherait à y créer des centres de croissance.

La région dont je parle ce soir est justement une région à croissance lente qui a été touchée sérieusement par la fermeture de la base militaire canadienne à Clinton. Je

[M. Gleave.]

voudrais également signaler au ministre certaines installations qui se trouvent à cette base. Il y aurait suffisamment de place pour répondre aux besoins en matière d'habitation. Il y a au moins 500 pièces disponibles qui peuvent servir de logements. Il y a deux réfectoires modernes où l'on peut servir 200 personnes à la fois.

Il y a un vaste gymnase d'une superficie d'environ 20,000 pieds carrés, une piscine avec des vestiaires convenables, une patinoire pourvue de glace artificielle sur les lieux qui peut servir pendant toute l'année. Il y a une magnifique glace de curling avec toutes les commodités, un stand de tir extérieur et intérieur de 25 verges, une salle de quilles avec huit allées et un nombre raisonnable de logements pour les familles dans la région. La base est située à dix milles d'excellentes installations pour faire de la voile sur le lac Huron, le plus propre des Grands lacs. Il y a aussi sept terrains de golf dans un rayon de 20 milles et d'excellentes pistes de ski de fond dans la région. En plus, il y a sept ou huit autres stades dans un rayon de 20 milles, et un secteur de 50 acres réservées à l'athlétisme dans le même secteur que les logements. Il me semble qu'on a trop souvent tendance à construire des installations pour l'entraînement des athlètes dans des centres importants plutôt que dans des centres plus petits où l'on pourrait s'appliquer davantage à la tâche.

Les propriétaires actuels de cette base sont disposés à financer les transformations requises afin d'offrir ce qui est nécessaire à l'entraînement olympique pourvu qu'un contrat satisfaisant soit conclu. La société de développement de l'Ontario a fourni jusqu'ici la seule assistance pour l'établissement d'autres entreprises à cet endroit. Depuis l'achat de la base, les propriétaires se sont occupés activement de faire profiter la région environnante ainsi que le Canada en général de ces installations et, à ce titre, ils sont dignes de confiance. J'ai également un livre qui décrit toutes les installations de la base et que je serais heureux de communiquer au ministre.

J'admets également que lorsque le 17 mars, je crois, le ministre a déclaré que les athlètes canadiens des Jeux olympiques de Montréal en 1976 pourront disposer d'un camp d'entraînement national multidisciplinaire avant la fin de l'année, il a également ajouté que l'idée d'un camp d'entraînement est sérieusement envisagée par le comité de coordination des Olympiades. J'espère que, ce soir, les représentants du ministre ne se dissimuleront pas derrière ce fait. Il a encore ajouté qu'il s'agissait d'un comité composé de délégués de Sport Canada, de l'Association olympique canadienne, de Canadian Trust et des provinces.

J'informe le ministre que je leur adresserai demain une lettre et j'espère que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social appuiera ma requête d'aujourd'hui. En outre, de nombreux députés ont reçu une lettre du président et commissaire général des Jeux olympiques de Montréal datée du 18 décembre 1972 leur exprimant ses meilleurs vœux et demandant la collaboration de tous les membres et leaders de la communauté canadienne. Je lui ai répondu en le remerciant de ses souhaits, en lui demandant sa collaboration et en l'assurant de la mienne. J'ai fait état des installations de l'ancienne base militaire de Clinton et je l'ai prié de recommander au gouvernement fédéral de s'engager à permettre qu'on la visite et également de lui recommander d'envisager de l'utiliser pour l'entraînement. Je n'ai pas reçu de réponse à ma lettre.